



Sécurité Santé Mentale



Sécurité Physique



Sécurité Informatique





10 ANS
D' EXPERTISE

150
PROGRAMMES

750
STAGIAIRES

QUI SOMMES-NOUS ?

Acteur de la formation depuis 2012, CD FORMATION est basé à Agde et à Béziers .

Notre métier est de vous accompagner dans la mise en place de formations professionnelles adaptées à vos besoins.

Organisme de formation certifié Qualiopi, CD FORMATION est un acteur majeur de la formation sur le territoire Agathois et Biterrois.

Aujourd'hui, plus de 400 entreprises nous font confiance.

Ces formations sont animées par des professionnels certifiés et diplômés avec une expérience de plusieurs années dans leurs domaines d'expertise.

Nous Contacter :



04.99.43.00.60



formation.cdvolutif@gmail.com



La certification qualité a été délivrée au titre de catégories suivantes : Actions de formation



4-7

SÉCURITÉ SANTÉ MENTALE

Formation pour favoriser la qualité de vie de collaborateurs au travail : Premiers Secours en Santé mentale (PSSM), Stabilité, Sécurité et Bien-être en entreprise (modules 1 et 2).



ÊTRE ACTEUR DE LA QUALITÉ DE VIE DANS SON ENTREPRISE

8-15

SÉCURITÉ PHYSIQUE

Formations certifiantes dans les métiers de la sécurité : Sauveteur Secouriste du Travail (SST), Equipier de Première Intervention (EPI), Manipulation extincteurs, Habilitation électrique (HOBO), PPGS.



ASSURER LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET SE CONFORMER À LA RÉGLEMENTATION

16-21

SÉCURITÉ INFORMATIQUE

Formation pour garantir la sécurité informatique : Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) , Etablir une politique de sécurité informatique, Sensibiliser vos collaborateurs à la cybersécurité , Sécurité des réseaux et des postes de travail et Sécurisation des données.



ASSURER UNE UTILISATION SÉCURISÉE DU SYSTÈME INFORMATIQUE



Les troubles en santé mentale touchent aujourd'hui tout le monde, y compris dans les entreprises. 22% des arrêts longs sont ainsi liés à des troubles psychologiques ou à une grande fatigue.

Les entreprises ne peuvent ignorer la santé mentale, au même titre qu'elles doivent identifier les risques psycho-sociaux et protéger la santé physique de leurs salariés.

Aujourd'hui, 76% des salariés du privé estiment que l'employeur est le garant de la santé mentale de ses collaborateurs.

La santé mentale reste un tabou en entreprise. Seuls 22% des salariés considèrent être suffisamment informés pour réagir face à une attaque de panique ou une crise suicidaire d'un de leurs collègues.

Pourtant, 66% des interrogés aimeraient en apprendre davantage sur les différentes maladies mentales et psychiques

L'appui du ministère des Solidarités et de la Santé

«Il s'agit de se sentir solidaire du bien-être mental d'autrui, en diffusant largement les outils de repérage et d'alerte des premiers signes de souffrance psychique. À cet effet, le programme des Premiers Secours en Santé Mentale, né en Australie en 2000, a fait ses preuves dans 26 pays. (...) Je me réjouis de l'ampleur croissante qu'est en train de prendre ce mouvement.»

L'OMS recommande de former les cadres aux questions de santé mentale ; de former les travailleurs et de mettre en place des interventions destinées aux individus. Dans son rapport mondial sur la santé mentale publié en 2022 « Transformer la santé mentale pour tous », l'OMS cite le lieu de travail comme un parfait exemple d'environnement où une action transformatrice en matière de santé mentale est nécessaire.



Karine F.

Formatrice accréditée PSSM France.



Premiers Secours en Santé Mentale

(Programme officiel et accrédité PSSM France)



Accessibilité
handicap

Objectifs

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale.
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale.
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information.
- Mieux faire face aux comportements agressifs.

Contenu

- Introduction à la santé mentale et aux interventions.
- Premiers secours en santé mentale.
- Le plan d'action PSSM pour la dépression et la crise suicidaire.
- La plan d'action PSSM pour les troubles anxieux, attaques de panique et chocs post traumatiques.
- Le plan d'action PSSM pour les troubles psychotiques.
- Le plan d'action PSSM pour le trouble lié à l'utilisation de substances.

Méthodes Pédagogiques

- Une pédagogie active avec des mises en situation, des vidéos et des témoignages.
- Un manuel de premiers secours en santé mentale remis à chaque secouriste formé.



Toutes nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, en situation d'handicap visuel, auditif ou mental.

Veuillez nous contacter afin que nous puissions aménager et adapter votre formation.



Durée

14 heures



Prérequis

Aucun



Personnel concerné

Toute personne qui, au sein d'une entreprise, souhaite pouvoir, en urgence avant l'intervention des professionnels, apporter de l'aide à une personne qui manifeste des signes d'un trouble de santé mentale



Intervenants

Formateur accrédité par PSSM France



Préconisation

Formation retenue comme l'une des 25 mesures prioritaires de la prévention annoncées par le Premier Ministre et la Ministre de la Santé le 25 janvier 2019 Circulaire du 23 février 2022.





Stabilité, Sécurité et Bien-être en entreprise

Module 1



Accessibilité
handicap

Objectifs

- Identifier ses principaux savoir-être & savoir-faire.
- Apprendre à reconnaître & exprimer ses besoins.
- Oser s'affirmer pour accepter ou refuser.
- Comprendre ses propres modes de fonctionnement & évaluer les conséquences du stress.
- S'appropriier les méthodes adéquates pour maintenir son équilibre quotidien & optimiser son efficacité.
- Apprendre à établir des relations constructives en situation professionnelle.



Durée

7 heures



Prérequis

Aucun



Personnel concerné

Tout public



Intervenants

Formateur en santé au travail

Contenu

- Gestion des émotions en identifiant les valeurs et besoins individuels et collectifs.
- Gestion du stress.
- Gestion des conflits grâce à une communication bienveillante et objective.

Méthodes Pédagogiques

- Une pédagogie active et participative.
- Alternance d'apports théoriques et pratiques.



Toutes nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, en situation d'handicap visuel, auditif ou mental.

Veuillez nous contacter afin que nous puissions aménager et adapter votre formation.

Préconisation

Formation retenue comme l'une des 25 mesures prioritaires de la prévention annoncées par le Premier Ministre et la Ministre de la Santé le 25 janvier 2019
Cirulaire du 23 février 2022.





Stabilité, Sécurité et Bien-être en entreprise

Module 2

Objectifs

- Développer la cohésion des collaborateurs.
- Comprendre et appliquer l'écoute active.
- Optimiser sa posture d'écoute.
- Apprendre à ajuster sa communication verbale et non-verbale.
- Développer des arguments objectifs & bénéfiques dans un contexte professionnel.
- Se familiariser avec les différents profils d'interlocuteurs pour amener à une coopération et une cohésion d'équipe.

Contenu

- Apprendre à écouter à l'aide des 4 niveaux d'écoute active.
- Le modèle PCM et les positions de vie.
- La communication non-violente.

Méthodes Pédagogiques

- Une pédagogie active et participative.
- Alternance d'apports théoriques et pratiques.



Durée

7 heures



Prérequis

Personne ayant suivi le module 1 de stabilité, sécurité et bien être en entreprise et qui souhaite se perfectionner



Personnel concerné

Avoir suivi module 1



Intervenants

Formateur en santé au travail



Toutes nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, en situation d'handicap visuel, auditif ou mental.

Veillez nous contacter afin que nous puissions aménager et adapter votre formation.

Préconisation

Formation retenue comme l'une des 25 mesures prioritaires de la prévention annoncées par le Premier Ministre et la Ministre de la Santé le 25 janvier 2019
Cirulaire du 23 février 2022.





On dénombre en moyenne, 3000 accidents du travail et plus de 200 maladies professionnelles par jour travaillé. Leur prévention est une priorité absolue.

Bien entendu, derrière la prévention des accidents du travail et des des maladies professionnelles, il y a un enjeu économique :

- Augmentation des cotisations sociales
- Problème de personnel
- Endommagement du matériel
- Perte de clients
- ...

Mais avant tout, ils sont à l'origine de souffrance pour les salariés, et ont des répercussions importantes :

- Baisse de la productivité et de la créativité
- Détérioration du climat social
- Augmentation du stress
- ...

La formation est le moyen le plus sûr de rendre, chacun, acteur de sa propre sécurité, mais également de celle des autres, permettant une meilleure prévention des risques au sein des établissements.



CD Formation vous accompagne dans la création ou la mise à jour de votre DUERP

Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) est une pièce incontournable de la politique de prévention de la santé dans le milieu professionnel . L'objectif général est, pour chaque unité de travail, d'identifier les risques auxquels les salariés sont exposés, de les évaluer, et de mettre en œuvre un plan d'actions. Le décret du 18 mars 2022 est venu préciser les règles d'élaboration, de mise à jour, de conservation et de mise à disposition de ce document.



Luigi C.

Licence de Formateur Pour Adulte (F.P.A.),

Formateur SST, SSIAP 3

Expertise en sécurité privée et RPS.



Réaliser un audit en sécurité physique afin de dresser un état des lieux de la situation au sein d'une entreprise.

Le but est d'identifier les axes d'amélioration.

Chez CD FORMATION, nous accordons une importance particulière à la prévention des risques professionnels . Nous mettons un point d'honneur à les anticiper grâce à des méthodes éprouvées au cours de nos nombreuses années d'expérience en tant que consultants en qualité de vie au travail.

Sécurité au travail

Premier Secours



La formation aux gestes de premiers secours est primordiale au sein de l'entreprise. En effet, les accidents graves ne se limitent pas à la sphère privée et peuvent très bien survenir au sein de l'environnement de travail.

Que dit la législation ?

C'est le chef d'entreprise qui est garant de la sécurité des salariés et de leur santé.

Le chef d'entreprise a l'obligation d'effectuer un travail d'évaluation et de prévention des risques au sein de l'entreprise.

Incendie



Tout employeur est concerné par la réglementation relative à la sécurité des lieux de travail, . La dotation en extincteurs et la formation de son personnel lui reviennent, puisqu'il est responsable de la Santé et de la Sécurité de son lieu de travail (Art L. 4121-1 du Code du travail : "L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs").

Concernant l'obligation de former les collaborateurs à l'utilisation de moyens d'extinctions : l'article 231-3-1 du code du travail prévoit que "Tout chef d'établissement est tenu d'organiser une formation pratique et appropriée en matière de sécurité".

Pour rappel : le chef d'entreprise engage sa responsabilité pénale en cas de blessure ou d'homicide (Cass. crim., 15 janv. 1991, n°89-86.352) et du non-respect de ladite mise en place d'une formation.

Habilitation électrique



Afin de maîtriser le risque électrique, les employeurs doivent délivrer à leurs salariés une habilitation électrique.

L'habilitation électrique est une reconnaissance de la capacité d'une personne à effectuer en sécurité une tâche d'ordre électrique ou non électrique, sur ou au voisinage d'une installation électrique.

L'habilitation électrique ne peut être délivrée qu'aux personnes préalablement formées aux risques électriques. La capacité et les connaissances d'une personne habilitée doivent être régulièrement évaluées. Un recyclage est recommandé tous les 3 ans.



Sauveteur Secouriste du Travail SST

Objectifs

- Intervenir face à une situation d'accident du travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.
- Mettre en application ses compétences de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.



Durée
14 heures



Prérequis

Aucun



Personnel concerné

Personnel désigné ou volontaire pour porter secours en cas d'accident



Intervenants

Formateur en santé au travail



Formation certifiante

Un certificat de SST valide 24 mois sera délivré

Contenu

- Les notions de base en prévention des risques professionnels.
- La prévention des risques professionnels dans l'entreprise et dans les établissements secondaires.
- Les actions " protéger, examiner, alerter, secourir" .
- Les actions " secourir suite".
- Epreuves certificatives par des mises en situation.
- Bilan de la formation .

Méthode Pédagogique

- Une pédagogie active et participative.
- Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Modalités d'évaluation des acquis

- Evaluation individuelle.



Toutes nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, en situation d'handicap visuel, auditif ou mental.

Veillez nous contacter afin que nous puissions aménager et adapter votre formation.

- Art R4224-15 : Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence. Les travailleurs ainsi formés ne peuvent remplacer les infirmiers.
- Art R 4224-16 : En l'absence d'infirmiers, ou lorsque leur nombre ne permet pas d'assurer une présence permanente, l'employeur prend, après avis du médecin du travail les mesures nécessaires pour assurer les premiers secours aux accidentés et aux malades.
- Circulaire 289 du 1er juin 2002 : il est souhaitable de doter chaque établissement d'un secouriste pour 10 personnes





Maintien et Actualisation des Compétences (MACSST)

Objectifs

- Maintenir ses compétences du SST, définies dans le référentiel de formation, à un niveau équivalent voire supérieur à celui de la formation initiale.

Contenu

- Révision en fonction du besoin des stagiaires.
- Mise en application des compétences en matière de prévention, au profit de la santé et sécurité au travail.
- Evaluation sur une ou plusieurs mises en situation.

Méthode Pédagogique

- Une pédagogie active et participative.
- Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Modalités d'évaluation des acquis

- Evaluation individuelle.

Validation

- Remise d'une attestation individuelle de formation.



Durée

14 heures



Prérequis

Toute personne ayant suivi la formation SST



Personnel concerné

Personnel désigné ou volontaire pour porter secours en cas d'accident



Intervenants

Formateur en santé au travail



Formation certifiante

Un certificat de SST valide 24 mois sera délivré



Toutes nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, en situation d'handicap visuel, auditif ou mental.

Veuillez nous contacter afin que nous puissions aménager et adapter votre formation.

- Code du Travail :
 - Articles R 4224-15 et 16/R 4121-1 à 4
- Décret n°2007-705 du 4 mai 2007
- INRS : Document de référence v8-01/2021



Prévention et Premiers Gestes de Secours



Accessibilité
handicap

Objectifs

- Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à une situation d'accident, utiliser un défibrillateur...).
- Savoir qui et comment alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise.
- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations dans l'entreprise.
- Participer éventuellement à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection.



Durée

14 heures



Prérequis

Aucun



Personnel concerné

Personnel désigné ou volontaire pour porter secours en cas d'accident



Intervenants

Formateur en santé au travail



Formation certifiante

Une attestation de PPGS valide 24 mois sera délivrée

Contenu

- Les notions de base en prévention des risques professionnels.
- La prévention des risques professionnels dans l'entreprise.
- Les actions "protection, alerte et secours".
- Les actions "secourir".

Méthode Pédagogique

- Une pédagogie active et participative.
- Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Modalités d'évaluation des acquis

- Epreuves de validation des connaissances par des mises en situation.



Toutes nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, en situation d'handicap visuel, auditif ou mental,

Veuillez nous contacter afin que nous puissions aménager et adapter votre formation

- art. R4224-15 du Code du travail : l'employeur est tenu d'organiser un dispositif permettant de donner des soins d'urgences aux salariés accidentés





Accessibilité
handicap

Habilitation Electrique - H0B0

Objectifs

- Sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique, connaître les dangers de l'électricité.
- Être capable de mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer des opérations d'ordre non électrique à proximité d'installations électriques sous tension dans les meilleures conditions de sécurité et dans le respect des textes réglementaires (nouvelle norme NF C 18-510).



Durée

7 heures



Prérequis

Aucun



Personnel concerné

Exécutant de travaux non électriques et Chargé de Chantiers non électriques



Intervenants

Formateur en électricité



Formation certifiante

Une habilitation sera fournie en fin de formation, valable 3 ans (préconisation INRS)

Contenu (conforme à la norme NF 18-510 juillet 2012)

- Rappel des notions de base sur l'électricité.
- Effets du courant électrique sur l'organisme humain et résistance de celui-ci face à un choc électrique.
- Protection contre les chocs électriques.
- Utilisation du matériel et de l'outillage de sécurité et conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique.
- Emploi des appareils électriques amovibles.
- Application du recueil UTE 18-510 en matière électrique, adaptée aux travaux ou opérations à effectuer.

Méthodes Pédagogiques

- Une pédagogie active et participative.
- Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Modalités d'évaluation des acquis

- Epreuve de validation dans les conditions définies par la NFC 18-510 est réalisée à la fin de la formation.



Toutes nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, en situation d'handicap visuel, auditif ou mental.

Veuillez nous contacter afin que nous puissions aménager et adapter votre formation.

- L'article R4544-10 du Code du Travail : précise que « l'employeur délivre, maintient ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à l'article R. 4544-3. L'employeur remet à chaque travailleur un carnet de prescriptions établi sur la base des prescriptions pertinentes de ces normes, complété, le cas échéant, par des instructions de sécurité particulières au travail effectué ».
- Décret n° 88-1056 du 14/11/1988 : Art. 48 1 L'employeur ne peut confier les travaux ou opérations sur des installations électriques ou à proximité de conducteurs nus ou sous tension, qu'à des personnes qualifiées pour les effectuer et possédant une connaissance des règles de sécurité en matière électrique adaptée aux travaux ou opérations à effectuer.





Equipier de Première Intervention (EPI)

Objectifs

- Déclencher les secours extérieurs.
- Organiser et gérer l'évacuation.
- Mettre en œuvre les moyens de secours appropriés.

Contenu

- La connaissance des consignes de sécurité : alarme, intervention, évacuation.
- La théorie du feu : les causes, les mécanismes, les classes de feux, les procédés d'extinction.
- La propagation du feu, la résistance au feu des matériaux et éléments de construction, les fumées et leurs effets sur l'homme.
- Les moyens d'extinction (principes de fonctionnement et mise en œuvre) .
- Exercices d'extinction sur feux réels avec différents types d'extincteurs.

Méthodes Pédagogiques

- Une pédagogie active et participative.
- Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Modalités d'évaluation des acquis

- Epreuves de validation des connaissances par des mises en situation.



Toutes nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, en situation d'handicap visuel, auditif ou mental.

Veuillez nous contacter afin que nous puissions aménager et adapter votre formation.



Durée

7 heures



Prérequis

Connaitre les consignes incendie de son établissement.



Personnel concerné

Personnel désigné ou volontaire pour intervenir en cas d'incendie



Intervenants

Formateur en incendie



Formation certifiante

Un certificat de EPI valide 24 mois sera délivré

- Articles R4227-28 à R4227-33 obligations de mesures préventives contre l'incendie, type de détection, type d'extincteurs en première intervention, RIA, colonnes sèches ou humides, sable, signalisation.
- Chapitre 4 : En période d'activité, 10% de l'effectif par secteur de façon à pouvoir réunir 2 E.P.I. en moins d'une minute par secteur.
- Chapitre 6 : Les équipiers de Première Intervention doivent recevoir une formation particulière, à la fois théorique et pratique, sur la prévention et la lutte contre l'incendie





Manipulation des Extincteurs

Objectifs

- Respecter et appliquer les pratiques relatives à la lutte contre les débuts de feu.
- Utiliser les moyens de première intervention.

Contenu

- La théorie du feu : les classes de feux, les procédés d'extinction.
- La propagation du feu et les fumées.
- Les moyens d'extinction : les différents types d'extincteurs, principes de fonctionnement et mise en œuvre.
- Exercice d'extinction sur feux réels avec différents types d'extincteurs.

Méthodes Pédagogiques

- Une pédagogie active et participative.
- Alternance d'apports théoriques et pratiques.



Durée

3 heures 30



Prérequis

Connaitre les consignes incendie de son établissement.



Personnel concerné

Tout le personnel destiné à intervenir sur un début d'incendie.



Intervenants

Formateur en incendie



Toutes nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, en situation d'handicap visuel, auditif ou mental.

Veillez nous contacter afin que nous puissions aménager et adapter votre formation.

- Code du Travail :
 - L 4154-4 à 6 : tout chef d'établissement est tenu d'organiser une formation pratique et appropriée en matière de sécurité, au bénéfice des personnels qu'il embauche.

- APSAD Règle R6





Les risques informatiques se sont multipliés au fil des années, les hackers et les virus rivalisent d'ingéniosité pour s'immiscer dans nos machines avec tous les dégâts que cela peut entraîner pour les entreprises comme les particuliers : la perte ou le vol de données personnelles, la fraude à la carte bancaire ou (moins dangereux) le ralentissement de votre ordinateur.

Une formation en cybersécurité est la solution idéale pour apprendre à se prémunir contre les attaques informatiques en protégeant suffisamment son ordinateur et sa connexion Internet pour constituer une sorte de carapace qui saura assurer la sécurisation de son outil de travail contre les différentes menaces existantes. En misant sur la prévention plutôt que le dépannage quand il est déjà trop tard, les cours de sécurité informatique permettent d'apprendre les bonnes pratiques à mettre en place afin de lutter efficacement contre ce fléau qu'est la cybercriminalité.



Clément C.

Formateur sur les systèmes informatiques

Certifié Microsoft Entreprise

Développeur web & PWA

Membre du programme de Sécurisation Numérique de l'ANSII depuis 2022

Certifié niveau 3 par la CNIL sur le RCPD.



Réaliser un audit en sécurité informatique afin de dresser un état des lieux de la situation au sein d'une entreprise.

Le but est d'identifier les axes d'amélioration.

Chez CD FORMATION, nous accordons une importance particulière à la prévention des cyber-attaques.

Nous mettons un point d'honneur à les anticiper grâce à des méthodes éprouvées au cours de nos nombreuses années d'expérience en tant que consultants en qualité de vie au travail.



Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Objectifs

- Identifier la nature des données (données personnelles / données sensibles).
- Identifier ce qui relève d'un traitement de données à caractère personnel.
- Décrire la démarche à adopter pour réaliser un traitement de données à caractère personnel.
- Connaître les 6 principes du RGPD.
- Connaître les principaux droits des personnes concernées par le traitement des données personnelles afin de les respecter.
- Identifier les situations pour lesquelles le recueil du consentement est nécessaire.

Contenu

- Comprendre le RGPD.
- Comprendre les principes de protection des données.
- Définir un plan d'actions pour se mettre en conformité.

Méthodes Pédagogiques

- Une pédagogie active et participative
- Alternance d'apports théoriques et pratiques.



Toutes nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, en situation d'handicap visuel, auditif ou mental.

Veuillez nous contacter afin que nous puissions aménager et adapter votre formation.



Durée

7 heures



Prérequis

La formation est construite de manière à être accessible à tous, sans connaissance préalable dans le domaine juridique ou informatique.



Personnel concerné

Toute organisation, publique et privée, qui traite des données personnelles pour son compte ou non, dès lors qu'elle est établie sur le territoire de l'Union européenne, ou que son activité cible directement des résidents européens.



Intervenants

Formateur en sécurité informatique.

L'Union Européenne a officialisé en 2016 un nouveau règlement sur la protection des données à caractère personnel, qui est applicable à partir du 25 mai 2018.

Tout organisme, quels que soient sa taille, son pays d'implantation et son activité, peut être concerné. En effet, le RGPD s'applique à toute organisation, publique et privée, qui traite des données personnelles pour son compte ou non, dès lors :

- qu'elle est établie sur le territoire de l'Union européenne,
- ou que son activité cible directement des résidents européens.





Établir une politique de Sécurité Informatique

Objectifs

- Panorama de la SSI.
- Sécurité de l'authentification.
- Sécurité sur Internet.

Contenu

- Découverte de la sécurité informatique en entreprise.
- Pourquoi & comment créer des comptes d'utilisateurs.
 - C'est quoi un compte administrateur ?
 - Les comptes invités ?
 - Les accès restreints ?
- Comment naviguer en toute sécurité sur internet.
- Sécuriser son navigateur.
- Vérifier les extensions.
- Vérifier les notifications.

Méthodes Pédagogiques

- Une pédagogie active et participative.
- Alternance d'apports théoriques et pratiques.



Toutes nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, en situation d'handicap visuel, auditif ou mental.

Veuillez nous contacter afin que nous puissions aménager et adapter votre formation.



Durée

7 heures



Prérequis

La formation est construite de manière à être accessible à tous, sans connaissance préalable dans le domaine juridique ou informatique



Personnel concerné

Toute organisation, publique et privée, qui traite des données personnelles pour son compte ou non, dès lors qu'elle est établie sur le territoire de l'Union européenne, ou que son activité cible directement des résidents européens.



Intervenants

Formateur en sécurité informatique

L'Union Européenne a officialisé en 2016 un nouveau règlement sur la protection des données à caractère personnel, qui est applicable à partir du 25 mai 2018.

Tout organisme, quels que soient sa taille, son pays d'implantation et son activité, peut être concerné. En effet, le RGPD s'applique à toute organisation, publique et privée, qui traite des données personnelles pour son compte ou non, dès lors :

- qu'elle est établie sur le territoire de l'Union européenne,
- ou que son activité cible directement des résidents européens.





Sensibiliser vos collaborateurs à la cyber-sécurité

Objectifs

- Sécuriser l'environnement de travail.
- Sensibiliser et former les collaborateurs.
- Organiser des simulations de cyberattaque.
- Mettre en place une politique de lutte contre le Shadow IT.

Contenu

- Comment protéger son poste de travail ?
 - Découverte des bonnes pratiques simples à mettre en œuvre afin d'éviter les intrusions.
- Découverte de la veille SSI.
- Apprentissage du phishing en entreprise pour se prémunir d'une attaque réelle.
- Découverte du Shadow IT :
 - Comment la solution d'un collaborateur crée un risque pour votre entreprise.
 - Les services en ligne et la fuite de données.
 - Les logiciels sans licence : risques et conséquences sur vos postes.

Méthodes Pédagogiques

- Une pédagogie active et participative.
- Alternance d'apports théoriques et pratiques.



Toutes nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, en situation d'handicap visuel, auditif ou mental.

Veuillez nous contacter afin que nous puissions aménager et adapter votre formation.



Durée

7 heures.



Prérequis

La formation est construite de manière à être accessible à tous, sans connaissance préalable dans le domaine juridique ou informatique.



Personnel concerné

Toute organisation, publique et privée, qui traite des données personnelles pour son compte ou non, dès lors qu'elle est établie sur le territoire de l'Union européenne, ou que son activité cible directement des résidents européens.



Intervenants

Formateur en sécurité informatique.

L'Union Européenne a officialisé en 2016 un nouveau règlement sur la protection des données à caractère personnel, qui est applicable à partir du 25 mai 2018.

Tout organisme, quels que soient sa taille, son pays d'implantation et son activité, peut être concerné. En effet, le RGPD s'applique à toute organisation, publique et privée, qui traite des données personnelles pour son compte ou non, dès lors :

- qu'elle est établie sur le territoire de l'Union européenne,
- ou que son activité cible directement des résidents européens.





Accessibilité
handicap

Sécurité des réseaux et des postes de travail

Objectifs

- La sécurité d'un système informatique.
- Comment sécuriser ses postes de travail ?
- Comment sécuriser son réseau ?
- La veille de sécurité et les mises à jour.

Contenu

- Les antivirus payants & gratuits : comment les paramétrer correctement.
- Interdire l'exécution d'applications téléchargées ne provenant pas de sources sûres.
- Limiter l'usage d'applications nécessitant des droits de niveau administrateur pour leur exécution.
- Effacer de façon sécurisée les données présentes sur un poste préalablement à sa réaffectation à une autre personne.
- Apprendre la gestion de son réseau WIFI, SSID, Clé de cryptage, etc...
- Comment mettre à jour son système & ses logiciels.

Méthodes Pédagogiques

- Une pédagogie active et participative.
- Alternance d'apports théoriques et pratiques.



Toutes nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, en situation d'handicap visuel, auditif ou mental.

Veuillez nous contacter afin que nous puissions aménager et adapter votre formation.



Durée

7 heures



Prérequis

La formation est construite de manière à être accessible à tous, sans connaissance préalable dans le domaine juridique ou informatique.



Personnel concerné

Toute organisation, publique et privée, qui traite des données personnelles pour son compte ou non, dès lors qu'elle est établie sur le territoire de l'Union européenne, ou que son activité cible directement des résidents européens.



Intervenants

Formateur en sécurité informatique.

L'article 29 de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés énonce que 'toute personne ordonnant ou effectuant un traitement d'informations nominatives, s'engage de ce fait, vis-à-vis des personnes concernées, à prendre toutes précautions utiles afin de préserver la sécurité des informations et notamment d'empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées, ou communiquées à des tiers non autorisés'. Responsabilité Civile





Sécurisation des données



Accessibilité
handicap

Objectifs

- Mettre en place des accès restreints aux données.
- Sauvegarder très régulièrement les données de l'entreprise.
- Chiffrer les données de l'entreprise.
- Le VPN Professionnel.

Contenu

- Sécuriser son NAS ou son système de stockage.
 - Les droits d'utilisation.
 - Les différences entre les utilisateurs.
- Comment sauvegarder ses données ? Avec quoi ? A quelle fréquence ?
- Le chiffrement des données, des disques durs, des postes de travail. Comment le mettre en place.
- Un VPN c'est quoi ?
 - Quel intérêt pour mon entreprise ?
 - Comment l'installer et le paramétrer ?

Méthodes Pédagogiques

- Une pédagogie active et participative.
- Alternance d'apports théoriques et pratiques.



Toutes nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, en situation d'handicap visuel, auditif ou mental.

Veuillez nous contacter afin que nous puissions aménager et adapter votre formation.



Durée

7 heures



Prérequis

La formation est construite de manière à être accessible à tous, sans connaissance préalable dans le domaine juridique ou informatique



Personnel concerné

Toute organisation, publique et privée, qui traite des données personnelles pour son compte ou non, dès lors qu'elle est établie sur le territoire de l'Union européenne, ou que son activité cible directement des résidents européens.



Intervenants

Formateur en sécurité informatique.

L'article 29 de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés énonce que 'toute personne ordonnant ou effectuant un traitement d'informations nominatives, s'engage de ce fait, vis-à-vis des personnes concernées, à prendre toutes précautions utiles afin de préserver la sécurité des informations et notamment d'empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées, ou communiquées à des tiers non autorisés'. Responsabilité Civile





Une équipe de formateurs diplômés et expérimentés dans leurs domaines d'expertise.

Des formations de qualité adaptées à vos besoins ainsi qu'à vos emplois du temps.



Une équipe administrative à votre écoute qui vous accompagne dans vos démarches administratives.



Deux centres de formations climatisés avec accès handicapé, rétroprojecteur, paperboard, écran digital, accès wifi et matériel informatique, ainsi qu'un coin détente avec micro-ondes, frigo, café, thé et "petites douceurs."



Centre de formation certifié QUALIOPi, qui est la seule certification qui permet aux organismes de dispenser des actions de formation auprès des OPCO et FAF. Cette certification atteste de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires.

Elle est délivrée par des organismes certificateurs accrédités par le Comité français d'accréditation COFRAC sur la base du référentiel national qualité.

Depuis le 1 janvier 2022, les organismes doivent être certifiés QUALIOPi pour dispenser des formations.

Deux lieux de formation



Centre de Béziers:
Parc Club la Déveze
166 rue Maurice Béjart
34500 Béziers



Centre d'Agde :
Le Puits de So
3 Impasse de Cordoue
34300 Agde

La certification qualité a été
délivrée au titre de catégories
suivantes : Actions de formation



☎ 04.99.43.00.60

✉ formation.cdvolutif@gmail.com

Bureautique & Digital

Environnement Windows, Création de site internet, Réseaux sociaux (Facebook, MyBusiness, TikTok, Instagram, LinkedIn,...), Digitalisation de l'entreprise, Photofiltre ...

Management & Communication

Management Opérationnel, Prise de parole en public, Gestion du stress, Gestion des conflits, Accueil, Fondamentaux de la vente ...

Comptabilité & Gestion

Comptabilité tous niveaux, Gestion de la trésorerie, Lecture et compréhension du bilan, Titre Professionnel Assistant Comptable.

Linguistique

Anglais, Espagnol, Allemand, Italien, Néerlandais, FLE ...

Immobilier

Loi ALUR.

Autres formations

Confiance en soi, Conseil en Image, Merchandising de séduction, HACCP...

Audits

Prévention en sécurité mentale, physique et informatique.